



Jeudi Show

Page 26

6 juillet
13 juillet
20 juillet
24 août
31 août



12 août

CINÉMA PLEIN AIR

Page 27

SÉANCE DU CONSEIL - 19 H

• Lundi 3 juillet & 7 août 2023

- **Jeudi Show : 6-13-20 juillet & 24-31 août**
- **3^e versement des taxes municipales : 10 août**
- **Festival acadien de la Nouvelle-Acadie : 11 au 15 août**
- **Cinéma plein air : 12 août**
- **Fêtes gourmandes de Lanaudière : 17 au 20 août**

CONTACT



Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671
Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org
www.st-jacques.org

Horaire*

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30,
vendredi de 8 h à 12 h.
* Fermée entre 12 h et 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Téléphone : 579 258-6074

Pendant les heures de bureau, en cas de panne
d'électricité seulement.
Téléphone : 450 839-7697.

Conseil municipal

Prochaine séance
Lundi 3 juillet et 7 août 2023

Inscrivez-vous sur notre site Internet en
cliquant sur l'icône ci-dessous.



Horaire

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,
jeudi de 13 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Merci de respecter les mesures en vigueur.
Téléphone : 450 831-2296.

SOMMAIRE

Le conseil municipal	
• Mot de la Mairesse	3
• Nouveau logo	4
Employés	
• Fermeture - vacances	5
Information	
• Licence pour chien	5
Sécurité civile	
• Avertisseur de fumée	6
Travaux publics	
• Eau potable	7
• Collecte des objets encombrants	7
• Herbe à poux	7
Urbanisme	
• Règlement à caractère discrétionnaire	8 et 9
• Patrimoine	9 à 11
Environnement	
• Concours d'embellissement 2023	12
250° de Saint-Jacques	
• Omnium de golf	13
• Concours - Calendrier 2024	14
• Retour de la parade en 2024 ...	15
Bibliothèque	
• Les aventuriers du livre !	16
• La glissade de l'été	17
• Nouveautés papiers	17
Culture	
• Marché de Noël 2023 - Inscription !	18
Loisirs	
• Activités	19 à 21
Vos organismes	
• Comité de l'église	22
• Festival acadien de la Nouvelle-Acadie	22
• SHÉNA	23
• Jeux de la MRC	23
• ACFM	24
MADA	
• Repère aînés Montcalm	25
Événements	
• Jeudi Show	26
• Cinéma plein air	27
• Fêtes gourmandes de Lanaudière	28

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	Imprimerie Pinard
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	2250 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le moment de l'année tant attendu est enfin arrivé « **Les vacances** », mais ne croyez pas pour autant que la Municipalité sera au repos, au contraire nous avons une programmation estivale qui promet d'être festive et diversifiée.

À votre agenda !!!

- La Maison de la Nouvelle-Acadie vous ouvre ses portes avec son exposition *Tissés serrés* !
- Les *Jeudi Show* sont encore une fois à l'honneur au parc des Cultures, avec 5 jeudis de musique. Les 6, 13, 20 juillet ainsi que les 24 et 31 août. Le "Food truck au Camion Louche" sera présent dès 17 h. Les spectacles débutent à 19 h.
- Le cinéma en plein air vous présentera Mario Bros, le 12 août à 19 h au parc Aimé-Piette.
- Le Festival de la Nouvelle-Acadie du 11 au 15 août (Information à venir).
- Les Fêtes gourmandes se tiendront du 17 au 20 août 2023 au parc des Cultures. Rendez-vous sur le site Internet des Fêtes gourmandes (www.fetesgourmandes.ca) pour la programmation complète et l'achat de vos billets !

Malgré toutes vos occupations estivales, gardez-vous un peu de temps pour fleurir votre maison et participer à notre concours d'embellissement... Saint-Jacques en fleurs ! Mettez la main à la terre pour ajouter de la couleur à vos espaces verts et à votre résidence.

Tout au long de l'été, je vous invite à consulter nos médias sociaux afin de vous assurer d'avoir les informations adéquates concernant la Municipalité.

Enfin, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à tous les citoyennes et citoyens un bel été et surtout de très **BONNES VACANCES** !



Photo : Ouverture de la Maison de la Nouvelle-Acadie

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

Le 21 juin dernier, la Municipalité de Saint-Jacques, accompagnée de son équipe, a dévoilé sa toute nouvelle image de marque.

Née d'une réflexion stratégique au sein de l'organisation municipale et d'une consultation publique où les citoyens étaient appelés à se prononcer sur leurs perceptions, appréciations et sur les valeurs municipales, nous croyons que cette nouvelle identité plus moderne et plus jeune permettra de nous différencier, de maximiser notre visibilité et de stimuler le sentiment d'appartenance de nos citoyennes et citoyens.

Ce projet a vu le jour grâce à la participation financière de la MRC de Montcalm et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par l'entremise du Fonds régions ruralité (FRR).

« Nous sommes fiers de vous présenter cette nouvelle image qui se veut rassembleuse pour les résidents de longue date tout comme pour les nouveaux arrivants qui composent notre Municipalité. Nous souhaitons que la population s'approprie cette identité visuelle pour favoriser l'épanouissement de notre territoire pour les décennies à venir » a mentionné madame Josyane Forest, mairesse.

En plus de représenter le monogramme de la Municipalité de Saint-Jacques, la nouvelle image tire son inspiration de la tradition locale et de l'authenticité de ses citoyennes et citoyens. Les couleurs du drapeau acadien se manifestent à travers différentes formes, symbolisant à la fois les terres agricoles et la diversité d'une population unie et singulière. La droiture du « J » évoque la fierté et la proactivité quant à ses courbes, le dynamisme et le mouvement.



Municipalité de Saint-Jacques



Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation

Québec 



INFORMATION



**LICENCE
OBLIGATOIRE**

Le mois de « SEPTEMBRE & INSPECTEUR CANIN » rime avec période du renouvellement de médailles à chien !

Deux MÉTHODES pour le faire :

1. Rendez-vous à la Municipalité au 16, rue Maréchal pour effectuer le renouvellement ou l'enregistrement.
2. Sur place chez INSPECTEUR CANIN au 1728, route 335, à Saint-Lin-Laurentides.

*Frais associés au renouvellement ou à l'enregistrement d'un chien, selon le contrat en vigueur.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION DES CHIENS

Article 9

Il est défendu de garder plus de deux (2) chiens dans ou sur un immeuble, unité de logement, commerce, industrie ou autre lieu.

Article 10

a) Tout propriétaire de chiens doit, le ou avant le 1^{er} septembre de chaque année, le faire enregistrer, numéroter, décrire et licencier, telle licence étant valable du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année, selon les tarifs établis par résolution, par le conseil municipal.

Capsule prévention du Service de sécurité incendie de la MRC de Montcalm



Installez un avertisseur de fumée :

- À chaque étage, y compris au sous-sol ;
- Dans le corridor, près des chambres ;
- Dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée.

Remplacez périodiquement la pile des avertisseurs ou utilisez, si possible, une pile longue durée, par exemple au lithium.

Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier.

Testez le bon fonctionnement de vos avertisseurs fréquemment.

Le saviez-vous ?

Dans certains établissements résidentiels au Québec, l'organisme gestionnaire d'un immeuble a l'obligation de fournir et d'installer les avertisseurs de fumée alors que c'est au **locataire** que revient la responsabilité **d'inspecter et d'entretenir les avertisseurs de fumée** dans son logement.



Soyez responsables !

Informez-vous de la réglementation municipale en vigueur en matière de sécurité incendie (avertisseurs de fumée, feux à ciel ouvert, etc.)!

Service de prévention des incendies
MRC de Montcalm
1540, rue Albert
Sainte-Julienne (QC) J0K 2T0
T 450 831-2182 poste 7615
prevention@mrcmontcalm.com

TRAVAUX PUBLICS

CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE

Nos techniciens ont remarqué une augmentation drastique de l'utilisation de l'eau. Nous nous devons de vous rappeler que l'eau n'est pas une ressource naturelle inépuisable. Nous savons que l'approvisionnement en eau dans notre Municipalité demande un travail constant. Nous demandons donc l'aide de la population afin d'éviter de gaspiller l'eau, un geste à la fois. Voici des exemples propres à la saison estivale :

1. Arroser son jardin durant les heures les plus fraîches de la journée. En plein soleil, 60 % de l'eau s'évapore avant même d'avoir été absorbée par les plantes;
2. Récupérer l'eau de pluie pour arroser ses plantes;
3. Éviter l'utilisation excessive de l'eau telle que laver son asphalte, arroser sa pelouse, laver à répétition son véhicule, etc.

C'est par des petits gestes individuels que nous contribuerons au bien collectif.

7 juillet

La collecte des objets encombrants

On déménage on fait le ménage !
Déposez de façon ordonnée les encombrants en bordure de rue au moins 24 heures avant la collecte .

ATTENTION : LES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION NE SONT PAS ADMIS À LA COLLECTE D'ENCOMBRANTS!

LUTTE COLLECTIVE CONTRE L'HERBE À POUX

C'est maintenant le moment idéal pour procéder à une tonte de l'herbe à poux. En effet, afin d'éviter une vague d'allergie et la reproduction de la plante, il est recommandé de procéder à une première tonte des plants coupés en juillet et une deuxième en août afin de réduire la quantité de pollen libéré dans l'air.



QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT?

Toute matière admissible à un autre type de collecte (matières recyclables, organiques ou résidus verts) **ne doit pas** se retrouver dans la collecte des objets encombrants.

La collecte des encombrants permet aux citoyens de se défaire de leurs déchets trop volumineux pour être déposés dans les bacs roulants à déchets.

Dans tous les cas où des items ont un potentiel de valorisation, l'Écocentre local doit être priorisé.

MATIÈRES REFUSÉES :

- ✗ Sacs de feuilles et de gazon ;
- ✗ Poubelles et sacs de déchets ;
- ✗ Bacs roulants bleus et bruns ;
- ✗ Déchets déposés en vrac (non ensachés) ou louses au sol ;
- ✗ Pneus et pièces d'auto (incluant les boîtes pour camion pickup) ;
- ✗ Toiles de piscine, bâches ou tapis qui ne sont pas roulés en section de 5 pieds et solidement attachés ;
- ✗ Appareils électroniques de télécommunications (par exemple : télévisions, ordinateurs, imprimantes, système audio et vidéo, etc.) ;
- ✗ Résidus domestiques dangereux (RDD) comme peinture, aérosols, néons, bonbonnes de propane, etc. ;
- ✗ Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) comme des planches de bois, morceaux de 2 X 4, panneaux de contreplaqué (plywood), madriers, poteaux de clôture, patio, lattes de plancher et autre recouvrement de sol, de portes, fenêtres, cloison-sèche (gypse), bardeaux d'asphalte, céramique, vinyle, etc. ;
- ✗ Objets tranchants et/ou pointus - verre, miroir, morceaux de vitre, items avec des clous apparents, etc. ;
- ✗ Boîtes de carton et autres matières recyclables ;
- ✗ Appareils réfrigérants comme les réfrigérateurs, les congélateurs, les refroidisseurs d'eau et les climatiseurs ;
- ✗ Branches, cèdres, troncs et billots de bois, morceaux de béton, roches, terre et tourbe ;
- ✗ Déchets louses ou en vrac déposés dans les baignoires, barils, remorques ou autres ;
- ✗ Item avec un moteur à essence ou contenant de l'huile (exemple : tondeuse).

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- ✓ Bac roulant noir/gris/vert ;
- ✓ Bac roulant noir/gris/vert supplémentaire avec collant autorisé par la Municipalité ;
- ✓ Mobilier (table, chaise, divan, luminaire, lampe sur pied, armoire/bibliothèque, etc.)
- ✓ Appareils ménagers (laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, cuisinière) ;
- ✓ Petits appareils et électroménagers (micro-ondes, ventilateurs sur pied, etc.) ;
- ✓ Matelas, lits et sommier (non encombrés de matières refusées) ;
- ✓ Tapis, toile ou bâche attachée ;
- ✓ Meubles et pièces de meuble (exemple : panneaux de bibliothèque, tiroirs, pattes de tables, etc.) ;
- ✓ Toilette, lavabo, meuble-lavabo, vanité, baignoire ;
- ✓ Barbecue (sans la bonbonne) ;
- ✓ Vélo, jouets ou items pour enfants (poussette, balançoire, chaise haute, modules divers, sièges d'auto, etc.) ;
- ✓ Items saisonniers (râteau, pelle, brouette, balai, etc.).



Règlement à caractère discretionnaire

Dérogation mineure

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les municipalités ont le pouvoir de régler les normes de lotissement, de zonage et de construction.

Lorsque la réalisation de travaux projetés ou en cours ne satisfait pas à toutes les dispositions des règlements de zonage ou de lotissement, le propriétaire peut demander une dérogation mineure.

Une dérogation mineure est une procédure d'exception permettant la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés lorsqu'ils ne satisfont pas au règlement de zonage ou de lotissement.

À titre d'exemple, si quelqu'un désire construire un garage à 2 mètres de sa ligne de lot, alors que le règlement d'urbanisme exige que la distance minimale à respecter entre la ligne de lot et le garage est de 3 mètres, le requérant demande une dérogation mineure en justifiant pourquoi il ne peut pas respecter la réglementation existante.

Avant de choisir l'option de la dérogation mineure, la direction du Service de l'urbanisme, ou de toute autre personne désignée par le conseil municipal pour étudier l'ensemble des solutions qui permettraient que les travaux soient conformes avec la réglementation applicable.

La dérogation mineure est une mesure de dernier recours.

Conditions d'octroi d'une dérogation mineure :

Une dérogation mineure ne doit être accordée que si toutes les conditions suivantes sont respectées :

La dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

L'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant de la demande;

La dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

La dérogation mineure n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publique ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement

ou au bien-être général:

La dérogation mineure doit avoir **un caractère mineur** ;

Dans le cas où le requérant a déjà obtenu un permis de construction ou un certificat d'autorisation pour des travaux faisant l'objet de la demande de dérogation mineure, ceux-ci doivent avoir été effectués de **bonne foi**;

Évaluation d'une demande de dérogation mineure :

Chaque demande de dérogation mineure doit être étudiée par le comité consultatif d'urbanisme. Ce dernier émet un avis au conseil municipal à l'égard de la demande de dérogation relativement aux critères d'évaluation de la demande.

Le conseil municipal rend sa décision par résolution après avoir reçu l'avis du comité consultatif d'urbanisme.

Patrimoine

Ancien bureau de poste

L'ancien bureau de poste de Saint-Jacques, cité monument historique, présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique reposant sur son implantation. Sa situation rappelle la coutume d'ouvrir les bureaux de poste du Québec pendant une période d'au moins une heure le dimanche. Les paroissiens se rendant à la messe peuvent prendre ou expédier leur courrier, car le bureau de poste se trouve situé de biais avec l'église. Cette tradition se poursuit jusqu'à la fin des années 1940.



Servant à marquer la présence de l'État en région, les bureaux de poste et autres édifices de services gouvernementaux choisissent généralement un emplacement stratégique situé au cœur des villages et ainsi, près des citoyens à desservir. Le bureau de poste est situé sur la plus importante artère de la municipalité, soit la rue Saint-Jacques.

L'intérêt patrimonial de l'ancien bureau de poste repose en partie sur sa valeur contextuelle, attribuable à son appartenance à un ensemble d'intérêt, soit le noyau institutionnel du village de Saint-Jacques, comprenant également l'église, le presbytère, le couvent des Sœurs-de-Sainte-Anne, l'ancienne maison du sacristain, le Vieux-Collège et le cimetière paroissial.

L'ancien bureau de poste de Saint-Jacques présente un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Bâti en 1927, ce bâtiment est représentatif d'un type de bureaux de poste conçu par le Bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics du Canada. Les bureaux de poste doivent notamment marquer la présence de l'État dans les petites communautés. Ainsi, leur architecture est soignée et leurs plans suivent généralement des modèles établis par le gouvernement. Dans les années 1920, le ministère des Travaux publics met au point un modèle destiné aux municipalités rurales; celui-ci se caractérise d'abord par ses petites dimensions. Au rez-de-chaussée, il comprend une seule pièce, alors que les combles logent généralement le maître de poste. En ce qui a trait à son architecture extérieure, ce modèle se décline en versions diverses. Il adopte généralement des formes simples, un parement en brique, une ornementation utilisant l'arc en plein cintre et un panneau d'identification en façade. Présentant un niveau d'authenticité et d'intégrité élevé, l'édifice de service de Saint-Jacques est caractéristique de ce type de petits bureaux de poste par sa maçonnerie en brique rouge, son volume d'un étage et demi, son toit à croupes au sommet tronqué, ses lucarnes à fenêtre pendante, son ornementation discrète et son panneau d'identification au-dessus du portail.

Les éléments caractéristiques de l'ancien bureau de poste de Saint-Jacques liés à ses valeurs architecturale, historique et contextuelle comprennent, notamment :

Éléments caractéristiques de l'extérieur :

- Son volume, dont le plan rectangulaire, l'élévation d'un étage et demi, le toit à croupes au sommet tronqué, l'annexe arrière (de plan rectangulaire à un étage et son toit plat) et le porche ouvert sur l'annexe arrière;
- Ses matériaux, dont le parement en maçonnerie de briques, le béton des fondations et des perrons, le bardeau de la couverture, la pierre de taille des appuis, le granit des marches d'escalier, le bois des ouvertures et le fer forgé des perrons;
- Les ouvertures, dont la porte principale à deux battants à caissons de bois ouvragé et à vitrage, les fenêtres jumelées à guillotine et à petits carreaux du rez-de-chaussée, les lucarnes à fenêtre pendante, les fenêtres à guillotine à

petits carreaux, les impostes des portes arrières, ainsi que la porte latérale à vitrage à quatre carreaux;

- L'ornementation, dont l'insertion en pierre artificielle en forme de losange, le jeu de briques de couleur plus foncée dessinant de grands arcs cintrés encadrant les ouvertures du rez-de-chaussée, le bandeau en brique de couleur plus foncée au bas des murs et le bandeau en brique en saillie au sommet des élévations;
- Les lanternes en boules et à base de fer forgé ouvragé de chaque côté de l'entrée principale;
- La symétrie de la façade principale;
- Le panneau d'identification portant l'inscription « SAINT-JACQUES, 1927, BUREAU DE POSTE, POST OFFICE »;
- Sa situation légèrement en retrait de la rue principale de Saint-Jacques, en diagonale avec l'église paroissiale.

Sources :

MRC de Montcalm

Répertoire du patrimoine culturel du Québec, consulté en ligne
<https://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=10717>

Concours d'embellissement 2023

Saint-Jacques en fleurs !

Dans le cadre des Fleurons du Québec, la Municipalité de Saint-Jacques vous invite à verdir et fleurir votre façade de maison, appartement et commerce. Nous croyons qu'une collectivité en fleurs est enrichissante pour les Jacobines et les Jacobins et accroît le sentiment d'appartenance à une Municipalité vibrante tant dans ses activités que par sa beauté, incitant ainsi les villages avoisinants à venir découvrir nos richesses et nos gens d'ici !

Comment ça fonctionne !

1. Prendre en photo votre résidence, balcon ou votre entreprise avec la verdure et ses fleurs.
2. **Transmettre par courriel votre photo à communication@st-jacques.org avant la mi-août.**

À vos marques, fleurissez !

Prix à gagner !

- Résidentiel – bungalow
- Résidentiel – multilogement
- Commercial

Pour plus d'information, contacter la coordonnatrice aux communications et aux événements, Virginie Laflèche-Lajoie au 450 839-3671, poste 7672 ou par courriel à communication@st-jacques.org

250^e de Saint-Jacques

Omnium de golf

de la Municipalité de Saint-Jacques
au profit de son 250^e anniversaire



L'ÉVÉNEMENT GOLF À NE PAS
MANQUER CET ÉTÉ !

MARDI 15 AOÛT 2023

 *Saint-Jacques* Municipalité de

 **Desjardins**
Caisse de la Nouvelle-Acadie

Rendez-vous sur le site Internet au
www.st-jacques.org
dans la section ÉVÉNEMENT À VENIR.

250^e de Saint-Jacques

Vous avez des photos marquantes sur l'histoire de Saint-Jacques !

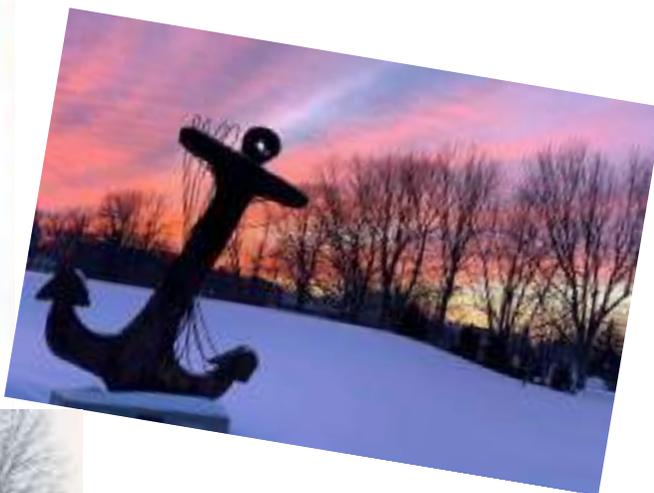
Dans le cadre du 250^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Jacques, nous recherchons des photos sur des événements marquants de notre histoire d'hier à aujourd'hui.

Le calendrier 2024 sera teinté par ces photos afin de célébrer avec vous, et ce, tout au long de l'année 2024, l'anniversaire du village et de la campagne.

Vous pouvez transmettre vos photos à communication@st-jacques.org ou contacter la coordonnatrice aux communications et aux événements au 450 839-3671, poste 7672

CRITÈRES :

- Une photo de haute qualité ou l'apporter à la Municipalité pour que nous puissions la numériser.
- Donner une brève description sur l'historique de la photo.
- Inscrire votre prénom et nom.



Idées

- Rodéo de Saint-Jacques
- Photo du conseil
- Feu de l'Église
- Petite séduction
- Et vous, quelles sont vos photos marquantes ?

250^e de Saint-Jacques

CARNAVAL 2024 GRAND RETOUR DE LA PARADE DE VOITURES ALLÉGORIQUES !



Hey oui ! En 2024, la Municipalité fêtera ses 250 ans et pour l'occasion, la parade des chars allégoriques sera de retour lors du Carnaval les 2, 3 et 4 février 2024.

Vous êtes intéressés à construire un char allégorique ?

Rendez-vous sur le site Internet au www.st-jacques.org dans la section Événement à venir pour remplir le formulaire d'inscription !



LES AVENTURIERS DU LIVRE! Club de lecture d'été des 6 à 12 ans

C'est quoi le club des aventuriers du livre? Il s'agit d'un club de lecture d'été pour les 6 à 12 ans. En t'inscrivant au club, tu as accès à des livres sélectionnés selon tes goûts ainsi qu'à des activités palpitantes offertes par ta bibliothèque publique. En devenant membre, tu cours la chance de gagner des prix et des cadeaux. Cet été, deviens globe-trotteur, globe-trotteuse! C'est l'occasion de parcourir le monde, un livre à la fois! À pied, à vélo, en train, en bateau ou en avion, embarque pour l'aventure.

HORAIRE DES ACTIVITÉS DU CLUB

Jeudi 29 juin à 18 h 30 : **Inscriptions!** Présentation du club, des activités, des suggestions de lectures d'été et des concours! Rencontre animée par Rachel Gamache, Technicienne service culturel

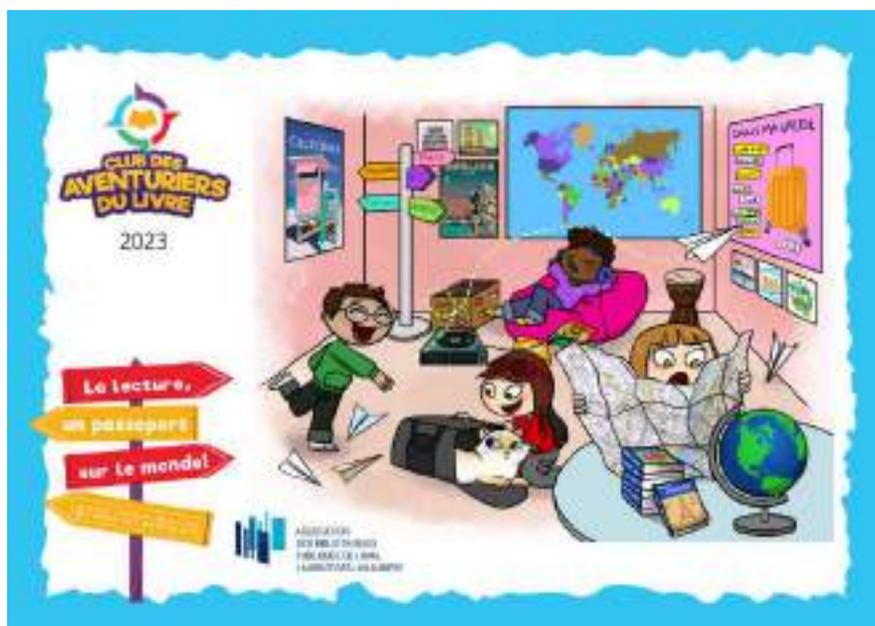
Jeudi 6 juillet à 18 h 30 : **Atelier des roches voyageuses.** Décore une roche, colle le message d'information au dos puis dépose-la dans un lieu public. Avant de quitter, prends une photo de ta roche puis publie-la sur notre page! Matériel fourni. Animation par Rachel Gamache, Technicienne service culturel

Jeudi 13 juillet à 18 h 30 : **Rallye virtuel.** Accompagnement à l'ordinateur. Les participants pourront accomplir le rallye virtuel du club de lecture sur les ordinateurs publics de la bibliothèque et s'inscrire aux concours. Accompagnement par Rachel Gamache, Technicienne service culturel

Jeudi 17 août à 18 h 30 : **Atelier collage et carte postale,** avec Stéphanie Filion artiste collagiste et poète

Jeudi 24 août à 18 h 30 : **Découvre les dieux et déesses égyptiens!** Conte, quiz, charades et confection d'un parchemin. Animé par Danielle Loiseau

Pour plus d'informations sur le club : <https://aventuriersdulivre.qc.ca/>



LA GLISSADE DE L'ÉTÉ

Qu'est-ce que la glissade de l'été? Chaque été, la majorité des élèves oublie une partie de ce qu'ils ont appris pendant l'année scolaire. Cette perte des acquis fait référence au phénomène de la « **glissade de l'été** ». Le recul estival est différent pour chaque enfant. Il est plus prononcé chez les élèves qui, lorsqu'ils ne fréquentent pas l'école, n'ont pas accès aux ressources ni aux expériences informelles qui leur permettraient de maintenir leurs acquis (ex. : lire des livres, fréquenter une bibliothèque, participer à des activités culturelles, fréquenter un camp de jour de qualité permettant de faire des apprentissages, bénéficier de supervision parentale ainsi que d'un environnement structuré et sécuritaire, etc.). (source : Réussite éducative Québec)

La bibliothèque Marcel-Dugas se fait un devoir de soutenir et d'accompagner la réussite éducative des 6-12 ans en leur offrant gratuitement des activités ludiques hors milieu scolaire durant la période estivale.

Tous les citoyens de Saint-Jacques peuvent s'abonner sans frais aux services de la bibliothèque.

Nos activités sont gratuites en tout temps!

Venez nous rencontrer au comptoir de prêt!

Nouveautés papiers



La chambre no 7,
Martine Latulippe



La femme au dragon
rouge,
J.R. Dos Santos



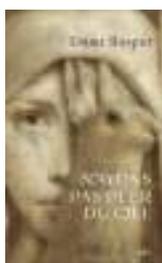
Tellement frais,
Geneviève O'Gleman



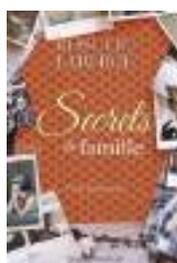
Sur la dalle,
Fred Vargas



Parfois les lacs brûlent,
Geneviève Bigué



N'ayons pas peur du ciel,
Emma Hopper



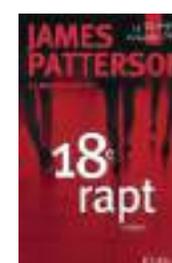
Secrets de famille T.1,
Rosette Laberge



La patate paresseuse,
John et Oswald



Le silence,
Dennis Lehane



Le 18e rapt,
James Patterson

Marché de Noël

3^e édition

À LA RECHERCHE D'EXPOSANTS !

1^{er} au 3 décembre 2023

Vous souhaitez faire partie de nos exposants pour la 3^e édition ?

Rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques www.st-jacques.org dans la section « Événement à venir » pour obtenir l'ensemble des informations concernant la tenue de l'événement.

Le formulaire d'inscription sera disponible du 1^{er} juillet au 11 août, 10 h.

Pour des informations supplémentaires, contactez Virginie Laflèche-Lajoie, coordonnatrice aux communications et aux événements, par téléphone au 450 839-3671, poste 7672 ou par courriel à communication@st-jacques.org.



MÉDITATION (NOUVEAU)

Par Catherine Fortin

La méditation nous aide à atteindre la connaissance du soi, nous permet de nous libérer des entraves de l'esprit, nous mène à la liberté... Venez apaiser votre mental, diminuer votre stress et découvrir votre monde intérieur!

	14 ans et plus
	11 et 13 juillet (9 séances)
	Mardi, 11 h et jeudi, 18 h
	150 \$
	Maison du Folklore
	tapis de yoga, petite couverture Contact : Catherine Fortin 450-760-6457 catherine_for16@hotmail.com

INITIATION AU YOGA (NOUVEAU)

Par Catherine Fortin

En alliant la conscience et la respiration à diverses postures, le yoga permet de libérer le corps des tensions/douleurs/émotions et de retrouver un équilibre corps-cœur-esprit...

	14 ans et plus
	4 et 6 juillet (9 séances)
	Mardi, 10 h et jeudi 17 h
	135 \$
	Maison du Folklore
	tapis de yoga, petite couverture et bouteille d'eau. Contact : Catherine Fortin 450 760-6457 catherine_for16@hotmail.com



J.S TAEKWONDO

Par Jacques Sourdif

Cours de taekwondo : Maître Jacques Sourdif, entraîneur depuis 1980.

	4 ans et plus
	Dès septembre 2023 (7 séances)
	Samedi, 9 h à 10 h ou 10 h à 12 h
	80 \$ (9 h à 10 h) ou 120 \$ (10 h à 12 h)
	Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
	Dobuck.J.S Taekwondo (uniforme) *En vente sur place (coût selon le modèle)

Chantal Fillion / Maître Jacques Sourdif
450 752-2629
jstaekwondo@videotron.ca

Possibilité d'inscription en tout temps !

COURS MULTISPORT (NOUVEAU)

Par Sinda Bennaceur et Moustache

Multisport est sans doute le meilleur cours pour faire bouger et stimuler les enfants en leur apprenant des habiletés sportives différentes à chaque cours. Chaque séance l'enfant sera initié à plusieurs sports individuels et collectifs, et ce dans un environnement ludique, sécuritaire et stimulant.

	8 à 12 ans
	15 septembre (10 séances)
	Vendredi, 18 h 30
	160 \$
	Gymnase de l'école Saint-Louis de France
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com



ATELIER DE DESSIN AUX CRAYONS À LA MINE

Par Daniel Lamarre

Ces ateliers s'adressent aux adultes qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons à la mine pour créer des œuvres réalistes.

-  18 ans et plus
-  25 ou 26 septembre (10 séances)
-  **Lundi/ mardi, 13 h 30 à 16 h**
-  200 \$ par session
-  79 rue Sainte-Anne
-  Prévoir l'achat de matériel. Les détails seront donnés lors de l'inscription.
Daniel Lamarre
514 922-2968
Courriel : dani.lamarre5@gmail.com

ATELIER DE DESSIN (SOIR)

Par Daniel Lamarre

Ces ateliers s'adressent aux adultes qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons à la mine pour créer des œuvres réalistes.

-  18 ans et plus
-  27 septembre (10 séances)
-  **Mercredi, 19 h à 21 h**
-  200 \$ par session
-  Maison du Folklore
-  Prévoir l'achat de matériel. Les détails seront donnés lors de l'inscription.
Daniel Lamarre
514 922-2968
Courriel : dani.lamarre5@gmail.com



DANSE EN CERCLE, DANSE DU MONDE

Par Sylvie-Guyllaine Fortin

Venez vibrer aux sons des musiques du monde et entrez dans la danse ! Festives ou méditatives, ces danses anciennes ou contemporaines créent un sentiment d'unité avec soi, avec les autres et plus grand. Pure joie garantie!

-  Pour tous !
-  15 septembre (13 séances)
-  **Vendredi, 10 h à 12 h**
-  175 \$ par session
-  Maison du Folklore
-  Bouteille d'eau. Aucune expérience nécessaire, tous les pas de danse sont enseignés.
Sylvie-Guyllaine Fortin - Cellulaire : 819 588-0569
Courriel: info@1001portesdubienetre.com



ZUMBA FITNESS

Par Sinda Bennaceur

À la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardio-vasculaire complet. Les chorégraphies s'inspirent des rythmes du monde. Une ambiance de plaisir contagieux.

	14 ans et +
	12 ou 14 septembre (13 séances)
	Mardi, 19 h 30 ou jeudi, 18 h 30
	160 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

TOTAL BODY WORKOUT

Par Sinda Bennaceur

À l'aide du poids du corps, du matériel ainsi que des exercices en équipe, cet entraînement permet de tonifier la silhouette tout en visant le renforcement des articulations ainsi que l'activation des muscles stabilisateurs du corps.

	16 ans et +
	12 septembre (13 séances)
	Mardi, 18 h 45
	160 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

EXTENSA FITNESS (FLEXIBILITÉ)

Par Sinda Bennaceur

Ce cours permet d'améliorer sa souplesse, d'accroître sa flexibilité, de maintenir une bonne amplitude articulaire, tout en renforçant ses articulations.

	16 ans et +
	11 septembre (13 séances)
	Lundi, 19 h 30
	160 \$
	Maison du Folklore
	Tapis de sol Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

ADRENALYN

Par Sinda Bennaceur

Ce cours propose des exercices par intervalles avec ses mouvements simples et efficaces. Des options sont disponibles pour tous les niveaux. Venez augmenter votre énergie et sortez de votre zone de confort !

	16 ans et +
	14 septembre (13 séances)
	Jeudi, 17 h 45
	160 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com

ZUMBA GOLD

Par Sinda Bennaceur

Idéal pour les débutants recherchant un cours de Zumba alternatif recréant les mouvements originaux, mais avec une intensité moindre. Des chorégraphies faciles à suivre, permettant de développer l'équilibre et la coordination.

	14 ans et +
	11 ou 14 septembre (13 séances)
	Lundi, 18 h 30 ou jeudi, 15 h 30
	160 \$
	Maison du Folklore
	Serviette et bouteille d'eau Inscription : Sinda Bennaceur 450 839-1191 ou cindabn@hotmail.com



VOS ORGANISMES

Comité Avenir de l'église Saint-Jacques



De gauche à droite, première rangée : André Lachapelle, Simon Chapleau, Monique Aubry, Yves Gaudet, Pierre Beaulieu;
Deuxième rangée : Jean-François Leblanc, Edmond Venne, Réjean Parent, Martine Mercier, Michel Coderre, David Lévesque Venne.

Sont absentes de la photo : Annie Deschênes, Josyane Forest et Sophie Lemercier.

Sans doute le saviez-vous déjà, les quatre églises de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Acadie (Saint-Alexis, Saint-Jacques, Saint-Liguori et Sainte-Marie-Salomé) sont à vendre depuis l'automne 2022. En raison des déficits récurrents, la Fabrique n'a plus les moyens financiers pour l'entretien de tous ces immeubles patrimoniaux.

Face à ce constat, à Saint-Jacques, un comité de citoyens a vu le jour au début de 2023. Déjà, quatre réunions furent tenues. Nous sommes à préparer un sondage pour connaître l'opinion de la population quant à l'avenir de notre église. De plus, le comité annonce la tenue d'une soirée d'information et de consultation, laquelle se tiendra avant la fin de la présente année. Cette rencontre aura pour but d'informer les citoyens sur les résultats du sondage, sur d'éventuels projets qui auraient été déposés et pour susciter l'intérêt de nouveaux projets.

Entre-temps, si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre des membres du comité.

SALON DES AUTEURS

Présentation d'auteurs de la Nouvelle-Acadie et de leurs nouvelles oeuvres littéraires.

Samedi 12 août 2023 de 10 h à 16 h

Salle de l'Horeb, GRATUIT

Pour plus d'information : Évangéline Richard 450 803-6717

VOS ORGANISMES

VOYAGE HORTICOLE

La Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie (S.H.É.N.A.) organise un voyage dans la région de Portneuf (près de Québec) en autobus confortable (autobus Coach) le samedi, 12 août 2023.

Nous visiterons trois jardins, dont un jardin privé exclusif, et 2 grandes pépinières où vous pourrez vous procurer des plantes rares. Le départ est à 8 h à l'arrière de l'église à Saint-Jacques, retour vers 18 h. Vous apportez votre lunch qui sera pris à la première pépinière visitée où des tables à pique-nique seront à notre disposition. Le coût est de 40 \$/personne pour les membres et les personnes de 16 à 25 ans, 50 \$/personne pour les non-membres. Bienvenue à tous !

Pour info : Monique Labrèche 450 752-3422



Corporation des Jeux de la MRC Montcalm *Pour les 50 ans et plus*



Les jeux de la MRC Montcalm auront lieu les 9 & 10 août 2023 à Saint-Roch-de-L'Achigan au parc l'Eschaillon sur la rue Wilfrid Locas

Pour y participer, vous devez avoir une adresse postale, et/ou, payer des taxes municipales à une municipalité de la MRC Montcalm.

Vous devez former vos équipes et vos équipiers devront être présents lors de l'inscription.

Inscription le matin même de 8 h 30 à 9 h 30.

Ouverture des jeux à 10 h

Les disciplines pour la 1^{re} journée sont :

- Pétanque (3 joueurs)
- Mini-putt (2 joueurs)
- Visez juste (1 joueur)
- Dart (2 joueurs)
- Marche à relais (2 joueurs)

Les disciplines pour la 2^e journée sont :

- Pétanque atout (5 joueurs)
- Mini-putt (1 joueur)
- Poche baseball (5 joueurs)
- Babette (2 joueurs)
- Shuffleboard (2 joueurs)
- Marche à relais (2 joueurs)

Déjeuner GRATUIT les deux journées à 8 h 30 !

La remise des médailles le 10 août à 18 h lors du souper au sous-sol de l'Église.

Bienvenue à toutes et à tous !



Le programme

Repère aînés Montcalm vise à sensibiliser et mobiliser la communauté afin de repérer les personnes âgées en situation de vulnérabilité et d'assurer une présence bienveillante dans leur milieu de vie. Ce sont les premières mailles du filet de sécurité autour de l'aîné.

Le programme encourage les citoyens et citoyennes à suivre une courte formation afin d'être en mesure de **connaître** et de **reconnaître** les indices de vulnérabilité et de perte d'autonomie chez la personne âgée en difficulté, et d'**agir**, c'est-à-dire de la référer aux intervenantes de milieu du Centre d'action bénévole de Montcalm.

L'une d'entre elles prendra contact avec la personne et fera le pont entre elle et les ressources appropriées, tout en veillant à ce qu'elle demeure dans son milieu de vie le plus longtemps possible.

Suivez la formation du citoyen repère !

1

Visionnez la capsule vidéo plus bas.

2

Complétez le formulaire en dessous de la vidéo.

3

Téléchargez et imprimez votre attestation (format PDF).

Vous souhaitez aider dans votre communauté ! Rendez-vous sur le site Internet au www.cabmontcalm.com/repere-aines-montcalm-form.

Faites comme les employés de la Municipalité de Saint-Jacques et participez au programme Repère aînés Montcalm !





Municipalité de
Saint-Jacques
PRÉSENTE



Jeudi Show

6, 13 et 20 juillet
24 et 31 août

GRATUIT
19 H

MEDLEY ROCK | COUNTRY | TRAD

BON JOVI | GUNS N'ROSES



AL
CAMION LOUCHE
BURGERS, POUTINES & CIE

SUR PLACE LES

**6 ET 13 JUILLET
24 ET 31 AOÛT**

19 H / ALCOOL EN VENTE / COMPTANT / DÉBIT / CRÉDIT

PARC DES CULTURES, 100 A, RUE SAINT-JACQUES



Municipalité de
Saint-Jacques

12 août



CINÉMA
PLEIN
AIR

GRATUIT / 19 H / KIOSQUE DE FRIANDISES / ARGENT COMPTANT

PARC AIMÉ-PIETTE, 81, RUE VENNE

bleu jeans bleu
18 août



17 AOÛT AU
20 AOÛT 2023

PARC DES CULTURES
104, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JACQUES

18, 19 ET 20 AOÛT
ACTIVITÉS GOURMANDES ET
FESTIVES SUR TOUT LE SITE



Scènes de démonstrations
culinaires et chefs invités



Zone famille:
Mini-ferme et plus



+ de 50 exposants
agroalimentaires



Animation, restaurant sur
place et bières lanadoises

Pour informations, horaire et billets
www.fetesgourmandes.com

PORTE-PAROLE
**JEAN-FRANÇOIS
PLANTE**
CHEF ET CONSULTANT



Jeudi le 17 août
(Soirée d'ouverture - Bars et restaurant ouverts)

18:00 OUVERTURE DES PORTES
20:00 ÉTIENNE DRAPEAU LATINO
21:15 KING MELROSE
23H00 FEUX D'ARTIFICES

Vendredi le 18 août

20:00 BLEU JEANS BLEU



Samedi le 19 août

13H30 STE-CÉCILE
20H00 MARTIN DESCHAMPS
COUNTRY



Dimanche le 20 août

13H30 ALAIN FRANÇOIS

